

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**  
**SEANCE DU 30 MARS 2015**

L'an deux mil quinze, le trente mars à 20h, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de monsieur Didier BALDY, Maire, sur convocation adressée, le 23 mars 2015.

Présents : M. Didier BALDY, Mme Aurore PREAUCHAT, Mme Caroline PYDO, Mme Karine SARTORI, M. Franck CHEVALLIER, Mme Cathy CASIER, Mme Josiane PYDO, Mme Evelyne CHABOT.

Absente : Mme Mylène HEITZMANN (pouvoir à Aurore PREAUCHAT)

Secrétaire de séance : Mme Aurore PREAUCHAT

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

**COMPTE DE GESTION 2014**

M. Didier BALDY, Président donne lecture du compte de gestion 2014.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 344.37 €.
- Opération de l'exercice : mandats émis 2 227.00 €, titres émis 4 000.00 € soit un résultat de l'exercice 2014 de 1 773.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice 344.37 € + 1 773.00 € = 2 117.37 €.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de M. Didier BALDY transmet la présidence à Mme Caroline PYDO qui donne lecture du compte administratif 2014.

Monsieur le Président quitte la salle pendant la délibération du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 344.37 €.
- Opération de l'exercice, mandats émis 2 227.00 €, titres émis 4 000.00 € soit un résultat de l'exercice 2014 de 1 773.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice 344.37 € + 1 773.00 € = 2 117.37 € à reporter.

Le compte administratif 2014 et le compte de gestion 2014 du comptable de la Trésorerie de Nangis, sont identiques entre eux.

**AFFECTATION DE RESULTAT**

Vu les résultats figurant au compte administratif et au compte de gestion 2014,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats de l'exercice 2014 à reporter au budget 2015 comme suit : Résultat de clôture 2013 fonctionnement 344.37 €

Résultat de l'exercice 2014 : 1 773.00 €

Excédent de fonctionnement R002 2 117.37 € à reporter au budget 2015.

**BUDGET UNIQUE 2015**

Le Président soumet à l'examen de l'assemblée le projet du budget 2015 dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions. Ce budget comporte uniquement du fonctionnement.

Dépenses : compte 60623 (alimentation) rien de proposé cette année. Le repas des anciens sera pris en charge par le budget de la commune.

Compte 6068 (autres matières et fournitures) 2 381.37 €.

Compte 6451 (cotisations à l'URSSAF) 170 €

Recettes : compte 002 (excédents antérieurs reportés) 2 117.37 €

Compte 7031 (concessions cimetière) 434.00 €

Compte 7478 (subventions-Autres organismes publics), pas de subvention de la commune.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget 2015 dont les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

➤ Recettes 2 551.37 €      Dépenses 2 551.37 €

### **PAS DE QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président,  
Didier BALDY